

**COMPTE RENDU du Comité Hygiène et
Sécurité et Conditions de Travail Spécial (CHSCT-S)
du 25 Septembre 2012 de la DISI OUEST**

Seul Solidaires Finances Publiques a lu une déclaration liminaire (voir annexe 1).

L'intersyndicale a lu une motion (voir annexe 2) sur le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), suite à la publication d'une note de la DG sur la campagne de mise à jour 2012/2013 du DUERP.

Le président, M Bellanger, a indiqué avoir pris connaissance de cette note, mais il s'interroge sur ce que l'on souhaite faire ? Suivre la note impliquerait un retard dans le DUERP actuel qui est proposé ce jour à l'approbation des membres du CHSCT-S. Le président indique également, qu'un PAP (Programme Annuel de Prévention) découle du DUERP et ne pourra pas être mis en œuvre si on ne valide pas le DUERP ce jour, ce qui pénaliserait les agents. Le président propose donc de valider le DUERP dans l'état actuel et d'utiliser la note du 10 septembre 2012, dès que possible (à partir de fin 2012) pour effectuer la mise à jour du DUERP avant la fin du premier semestre 2013.

La note de la DG du 10 septembre, impose de remettre à chaque agent un questionnaire anonyme leur permettant d'indiquer les risques auxquels ils sont exposés dans leurs unités de travail. Solidaires Finances Publiques souhaite que ces questionnaires soient utilisés pour le DUERP afin qu'il comporte une liste la plus exhaustive possible des risques, dans l'intérêt des agents. Ainsi, seul Solidaires Finances Publiques souhaitait que le DUERP fusionné de la DISI Ouest, fraîchement finalisé (dernier groupe de travail le 07 septembre 2012), bénéficie de la note de la DG du 10 septembre 2012.

Ordre du jour

1 – Approbation du PV du 26 juin 2012

- Vote pour, des trois organisations syndicales.
- Le Dr Autran s'interroge sur la « suspension » des visites médicales sur l'ESI de Tours. L'administration précise que le terme était mal choisi, et qu'il s'agissait plutôt de retards. Les visites ont été remise en place.
- Le Dr Autran demande la possibilité d'avoir communication du TBVS (Tableau de Bord de Veille Sociale) . Accepté par l'administration.

2 – Suivi des actions du CHSCT–S du 26 juin 2012

- Le psychologue ministériel n'est toujours pas désigné, mais à défaut Mme HONIGAN, ergonome spécialisée en psychologie du travail, peut être sollicitée.
- Le DUERP DISI Ouest (fusion des ESI) prévu en date cible pour fin 2012 sera présenté au CHSCT–S du 25/09/2012.
- Visites médicales des agents de l'ADO de l'ESI Nantes Marsauderies. Le Dr Autran , après consultation avec le Dr Aubrun, indique que le rythme pour les agents de l'ADO est selon elle quinquennal. Des cas particuliers, peuvent bénéficier d'un Suivi Médical Personnalisé (SMP). Le Dr Autran précise que les rythmes découlent des fiches professionnelles établies par les établissements, et qu'elles ne doivent plus être à jour. L'administration indique qu'une mise à jour sera effectuée.
- ESI Angers : le local syndical sera repeint et isolé phoniquement entre le bureau d'actions sociales.
- ESI Angers : l'essuie-mains du sous-sol est commandé. Il sera de type papier.
- ESI Tours : un stock de dalles pour le sol sera acheté pour remplacer les dalles défectueuses.
- ESI Tours : Isolation phonique acceptée entre l'atelier de façonnage et les bureaux.
- ESI Tours : Baies vitrées du restaurant administratif. Dossiers reporté, suite à d'autres dossiers plus prioritaires.
- ESI Tours : problèmes de climatisation réglés suite passage société TRAN en juillet.
- ESI Tours : Problème avec les radiateurs maître/esclave. Une société va intervenir.
- ESI Rennes : Stores pour la façade Nord. Devis retenu. Entreprise contactée.
- ESI Rennes : Les nez de marches des escaliers vont être remplacés par des nez de marche en caoutchouc de couleur noire.
- Stages d'habilitation électrique : 3 personnes pour l'habilitation B1 (gestionnaire de site), 12 personnes (SIL et CID) des ESI de Nantes pour habilitation B0.
- Stages de conduite post permis : 2 sessions faites sur Nantes (16 personnes des SIL, CID, représentants syndicaux, ...), 1 session de prévue sur ESI Angers et ESI Rennes.
- Formation TMS (Gestes et postures) : formations programmées sur tous les ESI.
- Blocs de secours : Recensement des ESI fait. Remplacement des blocs à ESI Angers.
- Extincteurs : Les ESI sont à jour sur les contrôles. Des formations seront organisées en 2013.
- Formations RPS et CVT : Module RPS suspendu (en attente de révision). Formations CVT (Conditions de Vie au Travail) prévues pour les A+ et A encadrant de la DISI Ouest.
- Formation des membres du CHSCT–S par l'administration : Prévues à partir d'octobre 2012, mais toujours en attente.
- Exercices d'évacuation : harmonisation des sites en cours. 2 exercices par an minimum.
- Fiches de secours : l'affichage dans les couloirs des fiches de secours à été mis à jour. Un recensement des secouristes de chaque ESI va être effectué pour mise à jour.

3 – Etude du registre Hygiène et Sécurité

- Les récentes remarques portées au registre dématérialisé ont été étudiées et les réponses y seront intégrées.
- Un complément de réponse a été apporté concernant le bureau ADOC (Laurent Prott) qui sera isolé au niveau des parois et du plafond + joint silicone. Concernant une cloison pour créer un sas avec la porte du quai, la réponse est négative. Pas de gros travaux en attendant la décision concernant le nouveau bâtiment à Nantes Marsauderies.

4 – Budget

- Gestes et Postures : 5 stages de 10 agents pour 2012 (1 par ESI)
- Secourisme : 3 recyclages (ESI Angers, ESI Nantes, ESI ESI Tours) + stage initial à l'ESI Rennes
- Risques Routiers : 4 stages post permis pour 8 agents (2 à Nantes M et LC, 1 à ESI Angers, 1 à ESI Rennes). ESI Tours prévu en 2013.
- Sécurité Electrique : Habilitation B1 (5jours) pour 3 agents (ESI Nantes M. et ESI Angers) et habilitations B0 (1 jour) pour 10 agents à Nantes M et LC et 1 agent à l'ESI ESI Rennes.
- Conduite/maniement d'engins de manutention : Formation Gerbeur à ESI Rennes pour 7 agents. Formation Cariste à ESI Tours pour 8 agents.
- Achats :
 - d'un chariot de manutention pour ESI Tours
 - de chaussures de sécurité pour ESI Rennes
 - d'un fauteuil ergonomique pour Nantes M. Le fauteuil pour ESI Rennes est toujours en délibérations.
 - de blocs de secours pour ESI Angers
 - casques binauraux pour ESI Angers
 - de dalles de remplacement pour ESI Tours
 - Trousses de secours : une trousse par étages dans chaque ESI
- Travaux :
 - Une sirène flash sur le toit de l'ESI Rennes
 - Réglages radiateurs maîtres/esclaves à ESI Tours
 - Installations de stores à ESI Rennes
 - Changement des nez de marches de l'escalier à ESI Rennes
 - Isolation phonique de bureaux à ESI Tours
 - Isolation phonique de bureaux à ESI Angers
 - Isolation phonique de bureaux à Nantes M.
- Mise aux normes du DTA DISI Ouest (Nantes M. et ESI Angers)

Reste une provision d'environ 3 000 € sur la dotation de 60 967 € initiale pour 2012.

4 – Approbation du DUERP 2012 de la DISI Ouest

Le président souhaite discuter de certains risques (tous RPS !) contenus dans le DUERP avant de l'approuver. L'approbation est faite après retrait d'une ligne RPS concernant les représentants syndicaux. Les autres risques sont maintenus.

DECLARATION LIMINAIRE

CHSCT-S DU 25 Septembre 2012

Un comité technique de réseau (CTR) se tient ce jour. Il fait suite à la demande des organisations syndicales de la DGFIP de dresser un bilan contradictoire de la fusion, symbole de la révision générale des politiques publiques (RGPP). À l'occasion de l'audience du 30 juillet 2012, le Ministre du budget avait annoncé que ce CTR serait consacré à ce bilan, or son ordre du jour n'évoque qu'un simple état des services.

Ce CTR et notre CHSCT-S intervient après des années marquées par des suppressions d'emplois massives, une hausse de la charge de travail et, par voie de conséquence, une dégradation des conditions de travail et de la qualité du service rendu aux publics. Il intervient également alors que le nouveau Président de la République a promis le changement et annoncé la fin de la RGPP.

Pour les organisations syndicales de la DGFIP, le changement promis ne peut se traduire à la DGFIP que par un arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations, par des moyens supplémentaires humains, juridiques et matériels, par une reconnaissance des agents et par l'instauration d'un dialogue social de qualité.

La fin de la RGPP doit se traduire aux Finances publiques par la fin pure et simple des suppressions d'emplois, par une augmentation de la rémunération et par une reconnaissance des qualifications.

Dans les faits, le changement ne semble cependant pas être d'actualité à la DGFIP. En effet, alors que le plan de qualification avait été annoncé comme reconduit pour 2012, les promotions au grade de contrôleur principal ont chuté par rapport au volume de promotions antérieures. Cette chute représente 200 agents non promus, elle augure mal des futurs volumes de promotions et des annonces en matière d'emplois qui devraient être connues le 28 septembre prochain lors de la présentation du budget 2013.

Solidaires Finances Publiques exige que le plan de qualification ministériel tel qu'il avait été annoncé sur la période 2012/2014 soit a minima respecté et donne lieu à de réelles négociations sur les besoins en terme de reconnaissance des qualifications. Plus que jamais, Solidaires Finances Publiques exige l'arrêt des suppressions d'emplois.

Trop c'est trop : les agents ne doivent pas faire les frais des restrictions budgétaires pour payer la crise !

DISI Ouest

CHSCT-S du 25 septembre 2012

Motion intersyndicale sur le DUERP

Suite à la publication le 10 septembre, de la note de la direction générale sur la campagne de mise à jour du DUERP 2012/2013, nous avons des remarques à apporter sur le DUERP à l'ordre du jour.

L'élaboration de ce DUERP s'est faite sans aucune formation des représentants syndicaux, alors que c'est le premier point du calendrier de cette note.

Le DUERP actuel est issu de la fusion des DUERP des différents ESI qui n'avaient pas tous le même degré de maturité. Les éléments contenus dans cette note modifient la méthode d'actualisation du DUERP, avec entre autre un questionnaire anonyme à destination de chaque agent. Nous souhaitons que ce questionnaire, en pièce jointe de la dite note, soit diffusé le plus rapidement possible à l'ensemble des agents de la DISI Ouest, afin d'avoir un recensement des risques le plus exhaustif possible.

La sortie de cette note nous interroge sur l'opportunité d'approuver le DUERP comme indiqué à l'ordre du jour.